

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 84 (2012)

Heft: 1

Artikel: Interview : Pascal Magnin

Autor: Magnin, Pascal / Cléménçon, Patrick

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-323279>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A close-up portrait of Pascal Magnin, a middle-aged man with dark hair, looking directly at the camera with a slight smile. He is wearing a dark, textured shirt. The background is a plain, light-colored wall.

Pascal Magnin

Secrétaire général de l'ASH romande depuis septembre 2011, Pascal Magnin nous livre ses premières impressions au service des membres de l'association après ses 200 premiers jours et nous dévoile ses principaux objectifs à moyen terme.

Pascal Magnin est une véritable force de la nature, un passionné franc du collier qui s'engage corps et âme dans ce qu'il entreprend, en toute modestie et toujours avec un brin d'humour et une pincée d'autodérision. Ancien hockeyeur d'élite, amateur de théâtre et chanteur de rock, il a dirigé pendant une dizaine d'années le service du logement du canton de Neuchâtel et aura été le principal instigateur de la loi cantonale sur l'aide au logement adoptée en 2008 par le Grand Conseil neuchâtelois¹. Il connaît la problématique et les enjeux du logement d'utilité publique comme le fond de sa poche et a été accueilli à bras ouverts par la section romande de l'Association suisse pour l'habitat (ASH) pour succéder en septembre 2011 à Roger Dubuis en tant que secrétaire général. Habitation a voulu le rencontrer pour faire le point après ses 200 premiers jours dans sa nouvelle fonction.

Comment s'est passée la transition entre l'Etat de Neuchâtel et le secrétariat de la section romande de l'ASH?

Tout s'est passé à merveille. Et je tiens à remercier d'emblée Roger Dubuis, non seulement pour le soutien qu'il continue à manifester après son départ, mais aussi pour l'immense travail qu'il a accompli au cours de son mandat et dont je bénéficie encore aujourd'hui. J'ai aussi la chance d'avoir le soutien sans faille du comité de la section et la confiance de son président, Francis-Michel Meyrat, qui est quelqu'un de très collaborant et qui accueille mes idées avec grande ouverture d'esprit. Et par-dessus tout, j'ai l'immense plaisir de collaborer avec une secrétaire, Madame Gueissaz, dont les connaissances de la branche et les compétences dans l'exécution des tâches n'ont d'égales que la rigueur administrative dont elle a fait preuve, en toute discrétion, depuis le premier jour de notre collaboration. J'ai donc trouvé un esprit de solidarité tout à fait extraordinaire dans mes nouvelles fonctions, que vient encore peaufiner la générosité d'accueil de Bernard Virchaux, directeur de la SCHL, qui ne se contente pas de nous louer des locaux dans le siège de sa société, mais nous offre un cadre de travail de qualité. Quand j'arrive au bureau à Lausanne, je suis heureux... et pourtant je suis Neuchâtelois! En plus, et je tiens également à le mentionner, j'ai eu un excellent contact avec la centrale ASH à Zurich.

Dans ce contexte quasi idéal, quel bilan tirez-vous de vos 200 premiers jours?

Comme je suis au service de nos membres, je remplis des tâches très diverses qui ont l'avantage de ne jamais être redondantes: ça va du lobbying politique au conseil juridique, en passant par l'organisation d'événements spéciaux, comme maintenant pour l'année internationale des coopératives, et ça, c'est passionnant. Mais j'aimerais pouvoir en faire plus, notamment en défendant efficace-

ment les intérêts financiers de nos membres au sein même de l'ASH. Car, si nous avons une grande autonomie d'action dans bien des domaines et que je peux aider nos membres à finaliser leurs projets, je souhaiterais pouvoir m'impliquer davantage sur l'un des aspects les plus importants de notre mandat d'aide à la construction de logements d'utilité publique, à savoir dans la procédure de demande de crédits, que ce soit au Fonds de roulement, au Fonds de solidarité ou à la Centrale d'émission pour la construction de logements (CCL).

Un autre point me pose problème, et j'espère que nous allons y trouver une solution satisfaisante, c'est la question du changement du nom et du logo de l'ASH, qui nous est imposé contre notre gré par l'assemblée des délégués et qui vient torpiller plusieurs années de travail de communication et de visibilité en Suisse romande.

Quels sont donc vos objectifs prioritaires à moyen terme pour l'ASH romande?

La priorité des priorités est d'augmenter le taux de logements d'utilité publique par rapport au parc de logements existant en Suisse romande. Et pour y arriver, nous nous donnons trois objectifs principaux. Premier objectif, qui est politique: rallier le plus grand nombre possible de communes à la cause du logement d'utilité publique en visant des partenariats publics-privés, principalement pour la mise à disposition de terrains constructibles, sous forme de droits de superficie ou autre. Deuxième objectif: offrir la meilleure compréhension possible, à nos membres, au niveau de l'ensemble des moyens financiers mis à leur disposition pour la construction et la rénovation de leurs immeubles (fonds publics, crédits hypothécaires, autres sources de financement). Troisième objectif: augmenter le nombre des membres de l'ASH romande et mieux partager les compétences professionnelles entre les grandes coopératives et fondations, qui disposent d'une structure professionnelle, et les petites coopératives de milice. Cela existe déjà, mais j'aimerais le développer.

Quelles sont vos stratégies pour réaliser vos objectifs?

Pour atteindre notre objectif politique, qui est de trouver des terrains constructibles à prix abordable ou de reprendre des immeubles communaux trop lourds à entretenir par les communes, il va falloir les convaincre une à une du bien-fondé de nos valeurs de solidarité et de mixité sociale, de mise à disposition de logements loués à prix coûtant, hors spéculation immobilière, donc en moyenne 15-20% moins cher que sur le marché libre, ainsi que de notre capacité à les aider à monter des projets en partenariat privé-public.

En ce qui concerne l'objectif financier, j'aimerais que les projets sollicitant les fonds de la Confédération fassent l'objet d'une consultation entre les maîtres d'ouvrage



d'utilité publique et le secrétariat général de la section romande afin d'avoir le maximum de succès visant à l'obtention d'un soutien financier de la part des collectivités publiques et des établissements financiers. Ce serait l'occasion d'éclaircir en direct toutes les ambiguïtés et autres besoins d'explications complémentaires. Il faut donner la possibilité à la deuxième section la plus importante de Suisse d'analyser financièrement les projets de ses membres et d'aller les défendre devant les différents partenaires susceptibles d'octroyer des crédits hypothécaires ou des prêts.

Et pour atteindre notre troisième objectif, au niveau des membres de l'ASH romande, je souhaite élargir le principe de solidarité qui prévaut en principe au sein d'une coopérative à l'ensemble des coopératives, en créant par exemple des groupements cantonaux de coopératives, à l'exemple du Groupement des coopératives genevoises. Dans le but bien évidemment d'aider les petites coopératives, en toute autonomie, et pas de les annexer l'air de rien à celles qui ont plus de moyens ou encore de les contrôler comme si elles étaient mises sous tutelle. Ces aides peuvent prendre différentes formes, depuis un coup de pouce à la compta jusqu'à une aide financière directe, comme cela se pratique couramment et avec succès en

Suisse allemande, en passant par des visites de réalisations concrètes de nos membres. Lors de ces visites, les participants peuvent voir et poser toutes les questions qui leur traversent l'esprit aux architectes et différents maîtres d'état qui mènent la visite ou encore aux autres membres des coopératives présentes ayant fait leurs propres expériences en la matière.

Une conclusion, pour terminer ce tour d'horizon?

Oui, juste pour dire que, en vrai fan de foot neuchâtelois que je suis: si Xamax avait été une coopérative, l'ASH aurait pu sauver le club du désastre que l'on connaît...

Texte et photos: **Patrick Cléménçon**

¹ Voir interview de Pascal Magnin dans *Habitation de mars* 2008, pp. 8-11.

L'alternative

pour votre argent.

La BAS est votre banque au quotidien.

Nous vous proposons une large gamme de comptes, des crédits aux entreprises, des hypothèques, des conseils en placement et des solutions de prévoyance. La transparence ainsi que la responsabilité écologique et sociale en sont indissociables.

Pour donner du sens à votre argent.



Pour une véritable alternative:
T 021 319 91 00
www.bas.ch

social transparent durable
solidaire écologique
alternative
éthique équitable